



Organisation  
mondiale de la Santé



P N  
U D

*Au service  
des peuples  
et des nations*

## MALADIES NON TRANSMISSIBLES : CE QUE LES AUTORITÉS COMPÉTENTES EN MATIÈRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DOIVENT SAVOIR

Note d'information  
pour le secteur du  
commerce et de  
l'industrie

### POINTS ESSENTIELS

- Les maladies non transmissibles (MNT) empêchent le secteur du commerce et de l'industrie de réaliser tout son potentiel.
- Investir en faveur de la lutte contre les MNT présente un intérêt pour l'économie.
- Les autorités compétentes en matière de commerce et d'industrie doivent reconnaître que le droit à la santé relève de la responsabilité essentielle du gouvernement, et prendre des mesures en conséquence.
- Une cohérence entre les politiques commerciales et sanitaires est essentielle.
- Le bien-être au travail permet d'améliorer la santé et favorise la croissance économique.

## 1. Les MNT empêchent le secteur du commerce et de l'industrie de réaliser tout son potentiel

- Les MNT font reculer la productivité et la croissance économique parce qu'elles entraînent des pertes d'effectifs imputables à la maladie et aux décès prématurés, ou parce que les employés malades qui continuent à travailler sont moins performants. Si rien ne change, on estime que dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, les pertes économiques cumulées dues aux quatre principales MNT seront supérieures à 7 000 milliards de dollars US sur la période 2011-2025, ce qui représente près de 4 % de la production réalisée par ces pays en 2010.<sup>1</sup> Le tabagisme fait baisser le PIB mondial de 1 à 2 % chaque année.<sup>2</sup> Premier employeur dans la plupart des économies, le secteur du commerce et de l'industrie bénéficierait largement d'une amélioration de la santé des travailleurs et d'une hausse de leur productivité.
- Les MNT ont un coût pour les employeurs, car elles entraînent une hausse des coûts des soins de santé et des primes d'assurance. Lorsque les employés sont malades, les coûts des soins augmentent. Qu'ils soient pris en charge par l'employeur lui-même, au moyen de l'augmentation des primes d'assurance-maladie, ou via une hausse des impôts, ces coûts ont une incidence directe sur les résultats financiers des entreprises.
- Les MNT ont des effets sur les marchés de consommation. La demande de produits plus sains (d'aliments plus sains, d'aides au sevrage tabagique, de produits qui contribuent à l'activité physique), est en augmentation. Par exemple, la nocivité des aliments qu'ils consomment inquiète désormais 72 % des consommateurs chinois.<sup>3</sup> D'après les estimations, les ventes de produits pour la santé et le bien-être dans le monde vont atteindre 1 000 milliards de dollars US d'ici à 2017.<sup>4</sup> Si le secteur du commerce et de l'industrie ne tient pas compte de la modification des préférences des consommateurs, ou qu'il n'y réagit pas de façon adéquate, il risque de perdre une part de marché.

L'objectif 3 de développement durable relatif à la santé et au bien-être comporte des cibles sur la prévention et la maîtrise des MNT. La réalisation de ces cibles peut favoriser les objectifs du commerce et de l'industrie et inversement, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui appelle à créer un *Nouveau partenariat mondial*.

1 WHO, WEF (2011). "From burden to 'best buys': reducing the economic impact of NCDs in LMICs." [http://www.who.int/nmh/publications/best\_buys\_summary.pdf?ua=1]  
2 American Cancer Society and World Lung Foundation (2012). "The Tobacco Atlas: Fourth Edition."  
3 McKinsey & Company (2016). "What's driving the Chinese consumer." [http://www.mckinsey.com/global-themes/china/whats-driving-the-chinese-consumer]  
4 Hudson, E. (2012). "Health and Wellness the Trillion Dollar Industry in 2017: Key Research Highlights." Euromonitor International.

### Que sont les MNT et pourquoi les Acteurs publics doivent-ils collaborer ?

Les principales MNT sont au nombre de quatre : les maladies cardiovasculaires (qui comprennent les cardiopathies et les accidents vasculaires cérébraux), le cancer, le diabète et les affections respiratoires chroniques.

Les MNT provoquent 38 millions de décès chaque année, dont 16 millions de décès prématurés (survenant avant l'âge de 70 ans). La plupart des décès prématurés imputables aux MNT sont dus aux quatre principaux facteurs de risque comportementaux - le tabagisme, l'usage nocif de l'alcool, la sédentarité et la mauvaise alimentation.

L'exposition de la population à ces facteurs de risque comportementaux est largement déterminée par les politiques menées en matière de commerce, de travail, de fiscalité, d'urbanisme, d'éducation, et dans d'autres secteurs ne relevant pas de la santé. Cela signifie qu'une meilleure cohérence des politiques des différents secteurs permettrait d'éviter un grand nombre de décès prématurés et de handicaps dus aux MNT.

Étant donné la charge que représentent les MNT pour la société, l'économie et l'environnement, il est possible de définir des stratégies et des approches qui assurent des bénéfices partagés à l'ensemble des secteurs concernés.

## 2. Investir en faveur de la lutte contre les MNT présente un intérêt pour l'économie

En matière de MNT, l'inaction a un coût – pour la santé des populations, les entreprises et les économies – qui est largement supérieur aux investissements requis pour éviter ce même coût et créer des sociétés saines et productives. À la Barbade par exemple, le diabète et les maladies cardiovasculaires sont responsables à eux seuls d'une baisse du PIB estimée à 2,6 %, car ils font reculer la productivité et entraînent des dépenses de santé évitables.<sup>5</sup> La plupart de ces coûts sont pris en charge par le secteur privé. Les arguments en faveur de l'investissement montrent clairement que la taxation des produits néfastes pour la santé devrait être sérieusement envisagée.



5 Nation news (2016). "Barbados losing GDP to NCDs." [http://www.nationnews.com/nationnews/news/81654/barbados-losing-gdp-ncds]

### 3. Les autorités compétentes en matière de commerce et d'industrie doivent reconnaître que le droit à la santé relève de la responsabilité essentielle du gouvernement, et prendre des mesures en conséquence

Cela signifie qu'il faut envisager sérieusement :

- De recourir à des mesures financières, fiscales et tarifaires pour réduire la demande de tabac et d'alcool, et de gérer les taxes et les subventions visant les denrées alimentaires en vue de favoriser une alimentation saine ;<sup>6</sup>
- De réglementer la disponibilité de l'alcool dans le commerce et pour le public, ainsi que la production, la distribution et les ventes de tabac ;
- D'instaurer et de faire respecter l'interdiction de toutes les formes de publicité en faveur du tabac, de promotion et de parrainage ; de limiter ou d'interdire la publicité en faveur de l'alcool et les promotions sur les boissons alcoolisées ;<sup>7</sup>
- De veiller au strict respect des recommandations de l'OMS sur la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisées destinés aux enfants, et du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel ;
- De réglementer le secteur alimentaire, de l'encourager à modifier la composition d'aliments mauvais pour la santé, et de veiller à ce que la composition nutritionnelle de tous les aliments soit étiquetée d'une façon comprise par tous ;<sup>8</sup>
- D'inciter les magasins de vente de détail à revoir la disposition des produits pour favoriser des achats plus sains ;
- D'encourager et de stimuler les industries et les sociétés qui favorisent et facilitent des comportements sains (par exemple, en matière de sport et de loisirs, de transports publics et d'alimentation) ;
- De rendre l'industrie responsable du respect des engagements volontaires pris pour réduire l'exposition à la commercialisation et à la vente de produits mauvais pour la santé ;
- De négocier des dispositions qui assurent une solide protection de la santé publique lors de la conclusion d'accords commerciaux (comme la protection prévue par les flexibilités de l'ADPIC).

6 Conformément au Plan d'action mondial de l'OMS pour la lutte contre les maladies non transmissibles pour 2013-2020.

7 Conformément à l'article 13 de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac et au Plan d'action mondial de l'OMS pour la lutte contre les MNT pour 2013-2020.

8 Les industries et sociétés qui produisent et vendent des aliments à teneur élevée en graisses, en sucre et/ou en sel devraient être encouragées à modifier la composition de leurs produits pour les rendre plus sains. Cela vise partiellement à faire face à l'augmentation de la demande de produits meilleurs pour la santé, et à la nécessité des gouvernements de protéger la santé publique. Si l'industrie tenait compte de cette pression de plus en plus forte en s'adaptant en temps utile et en collaborant, elle resterait compétitive et préserverait sa part de marché. Certains fabricants d'aliments de restauration rapide et de boissons ont réagi à la modification de la demande des consommateurs en élargissant leur gamme de produits plus sains (même si une modification de la composition de toute la gamme de produits est une mesure plus énergique); d'autres sociétés ont interdit la commercialisation d'aliments malsains destinés aux enfants. Certains pays, comme le Chili, ont instauré un système d'étiquettes placées sur le devant des emballages d'aliments et/ou de mises en garde pour les aliments destinés aux restaurants qui contiennent trop de sodium. Les dispositifs d'étiquetage utilisant des feux tricolores sont pratiquement compris de tous les consommateurs, et permettent de dépasser les problèmes linguistiques que posent les étiquettes nutritionnelles ou les mises en garde écrites. À partir de ces initiatives, la marge de progrès est considérable.

#### Un appel à l'action

Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les gouvernements dans leur ensemble – et pas uniquement les ministères de la santé – se sont engagés à soutenir les initiatives nationales contre les MNT.

Les ministères chargés du commerce et de l'industrie ont un rôle essentiel à jouer dans le cadre des mesures du gouvernement contre les MNT.

*"Lutter contre les maladies non transmissibles est crucial pour la santé publique dans le monde, mais sera également bénéfique pour l'économie, et pour l'intérêt général au sens le plus large. Si nous conjuguons nos efforts pour combattre les maladies non transmissibles, nous sommes en mesure de soigner les gens, mais aussi de préserver notre avenir lui-même."*

Ban Ki-moon, Secrétaire général, Assemblée générale des Nations Unies, 19 septembre 2011

### 4. Une cohérence entre les politiques commerciales et sanitaires est essentielle

Dans certaines situations, la libéralisation des échanges a accru la disponibilité d'aliments peu nutritifs, qui ont subi de nombreuses transformations, dont la teneur en sucre et en graisses est élevée,<sup>9</sup> et qui ont un lien direct avec l'obésité. Les accords commerciaux peuvent également restreindre la possibilité des gouvernements d'adopter des politiques et des lois pour lutter contre les MNT, telles que l'interdiction de certains produits, les limitations et l'étiquetage des aliments. Les menaces de poursuites engagées dans le cadre d'accords commerciaux et d'accords sur les investissements peuvent dissuader les pays de prendre des mesures pour réduire les facteurs de risque des MNT. Toutefois, il est possible de limiter les effets négatifs de la libéralisation des échanges :

- Les négociateurs d'accords commerciaux peuvent inclure des dispositions qui apportent des éclaircissements relatifs au droit de réglementer. Par exemple, de nos jours, les traités sur les investissements donnent souvent des précisions sur les dispositions essentielles, y compris les exceptions, ou comportent des mentions spécifiques sur le droit de réglementer. Le Partenariat transpacifique permet aussi aux parties d'exclure les mesures de lutte antitabac du champ d'application des dispositions sur le règlement des différends entre États et investisseurs, approche qui reconnaît implicitement qu'il ne faut pas accorder aux sociétés productrices de tabac des avantages (tels qu'une protection légale supplémentaire) qui leur permettent de créer ou de gérer des entreprises.

9 Cf. e.g. Hawkes, C. Chopra, M. and Friel, S. "Globalization, Trade and the Nutrition Transition." In: Globalization and Health: Pathways, Evidence and Policy. Edited by Labonte R, Schreckler T, Packer C, Runnels V. New York: Routledge; 2009.



• L'actuel Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation commerciale du Commerce<sup>10</sup> prévoit un dispositif grâce auquel les pays peuvent mettre en place diverses limitations au commerce pour protéger la santé publique, ce qu'ils ont fait. Le recours aux flexibilités dans le cadre de l'Accord sur les ADPIC a permis aux pays d'améliorer l'accès aux médicaments essentiels comme les antirétroviraux contre le VIH.<sup>11</sup> Pour les médicaments contre les MNT, le plein usage des flexibilités de l'ADPIC a été affirmé dans la "Déclaration politique de haut niveau sur les MNT" de 2011 et dans le document final de Rio+20, puis réaffirmé à la cible 3.b des objectifs de développement durable. Il importe de préserver ces flexibilités au titre de la marge de manœuvre des pays dans le cadre des futures négociations de réglementations commerciales mondiales, régionales et bilatérales.

## 5. Le bien-être au travail permet d'améliorer la santé et favorise la croissance économique

De nombreuses sociétés ont pris des mesures significatives pour contribuer au bien-être au travail, notamment dans les pays à revenu élevé. Si elles continuaient sur leur lancée, elles pourraient augmenter la productivité, faire reculer l'absentéisme, et promouvoir leur marque et leurs produits. Le secteur du commerce et de l'industrie dispose de multiples stratégies pour favoriser le bien-être au travail.<sup>12</sup> Il peut notamment :

- S'assurer que les employés sont informés et conscients des méfaits du tabac, de l'alcool et des aliments et boissons mauvais pour la santé ;<sup>13</sup>
- Veiller à ce que l'usage du tabac soit interdit dans les locaux, et à ce que l'interdiction soit respectée ; proposer aux employés des services de sevrage tabagique ;
- Mettre au point des consignes internes sur la consommation d'alcool, notamment en interdisant au personnel de consommer de l'alcool dans les locaux et durant les heures de travail, ou en limitant cette consommation. Proposer des services d'intervention confidentiels aux employés qui souffrent de troubles

liés à la consommation d'alcool, ou dont les modes de consommation sont dangereux ;

- Revoir et adapter les méthodes de travail afin d'accroître l'activité physique (y compris la marche et le vélo) pour atteindre un niveau suffisant (en fixant un objectif hebdomadaire) ; offrir aux employés et à leurs proches des possibilités et des choix faciles pour la pratique d'une activité physique ;
- S'assurer que divers aliments et boissons sains sont disponibles dans les locaux, notamment dans les distributeurs, et offrir un conseil aux employés en surpoids et à leurs proches ;<sup>14</sup>
- Envisager des programmes de dépistage au travail pour mesurer la tension artérielle/l'hypertension ;
- Appliquer des normes et des réglementations appropriées et instaurer les garanties voulues pour s'assurer que les travailleurs ne sont pas exposés aux polluants atmosphériques ni à d'autres situations dangereuses.<sup>15</sup>

## 6. Pour commencer...

En premier lieu, les autorités compétentes en matière de commerce et d'industrie devraient :

- Participer à une coordination et à un dialogue avec l'ensemble du gouvernement et avec les chambres de commerce pour lutter contre les MNT ;
- Établir un cadre précis visant à réduire les facteurs de risque comportementaux des MNT ;
- Aider les sociétés et les organisations à évaluer les effets sociaux, économiques et environnementaux des MNT et à en tenir compte ;
- Préserver l'indépendance des autorités de réglementation.

Les décès prématurés et les souffrances évitables causés par les MNT sont le fléau du 21<sup>e</sup> siècle. Toutefois, avec les politiques et les investissements qui conviennent, et grâce au soutien judicieux de l'ensemble des partenaires, il est possible de renverser le cours des choses.

10 Accord de l'Organisation mondiale du Commerce sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS). [[https://www.wto.org/french/tratop\\_f/sps\\_f/spsagr\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/spsagr_f.htm)]

11 PNUD (2012) "Commission mondiale sur le VIH et le droit: Risques, Droit et Santé." [<http://www.hivlawcommission.org/index.php/report>]

12 John Hopkins Bloomberg School of Public Health in collaboration with Transamerica Center for Human Studies (2015). "From Evidence to Practice: Workplace Wellness that Works." [<https://www.transamericacenterforhealthstudies.org/docs/default-source/wellness-page/from-evidence-to-practice---workplace-wellness-that-works.pdf?sfvrsn=2>]

13 Conformément à l'objectif 1 du Plan d'action mondial de l'OMS pour la lutte contre les maladies non transmissibles pour 2013-2020.

14 Le secteur public doit également mener des initiatives pour assurer le bien-être au travail.

Le partage d'informations concernant l'incidence des lieux de travail sur les MNT et les programmes/stratégies de lutte contre ces maladies, notamment ceux qui associent des partenaires publics et privés, peuvent renforcer la capacité d'autres sociétés et du secteur public à prendre des mesures efficaces.

15 En 2012, 12,6 millions de personnes ont perdu la vie parce qu'elles vivaient ou travaillaient dans un environnement malsain; 8,2 millions d'entre elles sont décédées des suites d'une maladie non transmissible causée par la pollution atmosphérique. OMS (2016). "L'insalubrité de l'environnement provoque 12,6 millions de décès par an." [<http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2016/deaths-attributable-to-unhealthy-environments/fr/>]

© Organisation mondiale de la Santé et Programme des Nations Unies pour le développement 2016. Tous droits réservés.

L'élaboration de la présente note d'information a été coordonnée par une équipe conjointe OMS-PNUD. Cette note d'information vise à sensibiliser et propose un ensemble d'options pour agir. Elle ne fait pas état de la position officielle de l'OMS ou du PNUD et n'a pas été transmise à leurs organes directeurs respectifs. Les références aux États Membres et aux partenaires ne constituent ni n'impliquent une quelconque approbation de cette note d'information.

WHO/NMH/NMA/16.88

